

TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois

UA 85-51

Compte-rendu de la

DIX-HUITIÈME RENCONTRE

Tenue le 10 décembre 2020 à distance, par Microsoft Teams



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE : 2021

PRÉSENCES

Délégué(e)s :

Mmes.	Marie-Ève Sigouin	-	RYAM
	Sylvie Mailhot	-	Corporation de développement de VVB
MM.	André Elliott	-	Localité de Villebois
	Christian-Raphael Gilbert	-	OBV Abitibi-Jamésie
	Guy Lamoureux	-	RYAM

Observateurs :

Mmes.	Elaine Cyr	-	MFFP (planificatrice)
	Johanne Morasse	-	GREIBJ
MM.	Mario Poirier	-	MFFP
	Martin Filion	-	GREIBJ (animateur)

TGIRT-EIBJ VILLEBOIS-VALCANTON

DIX-HUITIÈME RENCONTRE

1. Ouverture de la rencontre, tour de table

L'animateur souhaite la bienvenue à tous, il demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. En divers, il est demandé d'ajouter un point qui concerne le suivi des non-conformités. L'ordre du jour demeure ouvert et deux autres points sont ajoutés plus tard au cours de la rencontre.

Sur proposition de Mme Marie-Ève Sigouin, dûment appuyé par M. André Elliott, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout proposé.

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 décembre 2019

L'animateur passe le procès-verbal en survol et porte une attention particulière aux décisions et aux points de suivi. Il est demandé de corriger Rayonier par RYAM, où il en est fait mention.

Sur proposition de M. Guy Lamoureux, dûment appuyé par Mme Johanne Morasse, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec la correction demandée.

4. Correspondance

Trois correspondances ont été reçues depuis la dernière rencontre. Il s'agit d'avis de travaux d'exploration minière sur le territoire de la table de GIRT. Deux avis de Orford exploration ont été reçus il y a déjà quelques mois. L'animateur affiche la cartographie disponible avec les avis. Un troisième avis de Midland exploration a été reçu il y a quelques jours.

5. Suivi des enjeux

Ce point est inscrit à l'ordre du jour de façon statutaire. Les membres demandent d'afficher la grille à jour. En lien avec l'enjeu de conservation de l'habitat du caribou, une déléguée suggère qu'on inscrive une action en lien avec les travaux du GOR et ceux du comité technique régional pour l'élaboration d'un plan de gestion des chemins. Reprenant la préoccupation de la déléguée qui consiste à éviter de travailler différentes actions en parallèle et de manière indépendante. L'animateur suggère deux actions qui consisteraient à suivre de près, les travaux du GOR Detour et ceux du comité technique régional pour l'élaboration d'un plan de gestion des chemins. L'organisme ou groupe responsable pourrait être la table de GIRT. L'animateur suggère d'inscrire un point statutaire de suivi concernant les travaux de la harde Detour et de manière plus large, un suivi sur les travaux concernant le rétablissement du caribou forestier. Il proposera un ajout à la grille, lors de la prochaine rencontre.

D'autre part, une déléguée rappelle que l'enjeu sur la qualité esthétique du paysage a été couvert jusqu'à l'adoption d'une VOIC. Il y aurait donc lieu de mettre la grille à jour en ce sens.

6. Comité technique régional pour l'élaboration d'un plan de gestion des chemins

En suivi de la première rencontre du comité technique régional pour l'élaboration d'un plan de gestion des chemins, l'animateur affiche le compte-rendu à l'écran. Il rappelle le contexte dans lequel le comité a été mis en place.

La première rencontre du comité technique a eu lieu le 19 octobre. Dans le cadre de cette rencontre, les membres ont amorcé l'établissement d'une structure du plan ou de la table des matières. Un membre a également demandé qu'on puisse proposer une procédure accélérée de fermeture de chemin lorsque cela peut s'appliquer. Les membres ont profité de cette rencontre pour discuter à savoir à quoi le plan servira éventuellement. Cela pourrait permettre notamment d'établir une structure de partage des coûts d'entretien pour certains chemins. Aussi, un membre suggère de s'inspirer d'une entente intervenue pour le chemin de la Selbaie qui depuis quelques années, n'est plus pris en charge par le Ministère des Transport du Québec. Enfin, les membres ont demandé que des représentants Cris puissent être sur le comité, de manière à ce que leurs préoccupations par rapport au réseau de chemins puissent être prises en compte en amont. Une déléguée aussi membre du comité, ajoute qu'on ne veut pas réinventer la roue mais partir de ce qui a déjà été fait dans les PAFI-T, s'inspirer des bonnes pratiques. Elle mentionne le cas d'un infirmier décédé dans un chemin qui n'était plus accessible, comme quoi il y a un enjeu de communication dont on doit se saisir. En lien avec cet enjeu, il a aussi été proposé que le GREIBJ se dote d'une page Facebook de manière à pouvoir diffuser une information en continu à propos des travaux effectués sur les chemins ou lorsque se produisent des événements rendant un chemin impraticable par exemple. La déléguée estime que Rexforêt devrait également faire partie du comité, puisqu'ils entretiennent des chemins forestiers régulièrement. Mais c'est tout de même le MFFP qui planifie et autorise les travaux de voirie et qui représente la société d'État à la table de GIRT. Il y aurait tout de même un besoin d'arrimage entre Rexforêt et le comité technique régional. Il sera demandé au représentant du MFFP sur le comité technique régional, d'assurer un lien de communication avec Rexforêt. Une observatrice demande si le MFFP détient une page Facebook comme le GREIBJ s'apprête à le faire, comme c'est eux qui gèrent la forêt et du même coup, les chemins qui permettent d'y accéder. En réponse, l'observateur du MFFP précise que l'information diffusée se limite à la fermeture d'un pont ou d'une traverse de cours d'eau. Le MFFP n'est pas responsable de la gestion des chemins forestiers mais de la sécurité sur ces chemins. L'observatrice mentionne que pour informer la population en continu sur l'état des chemins forestier, le GREIBJ n'a pas plus l'information que le MFFP. Selon un délégué, cela prendrait un outil comme Québec 511. Il est également suggéré de regarder un autre outil tel que Forêt ouverte. L'événement ayant conduit au décès d'un infirmier a mené à un questionnement au gouvernement, à savoir qui est responsable de diffuser l'information sur l'état des chemins forestiers et comme mentionné, le MFFP est responsable d'informer la population sur l'état des traverses de cours d'eau. Le besoin d'offrir une information à jour et en continu concernant l'état des chemins forestiers demeure bien présent mais l'organisme qui voudra bien y répondre au moyen d'un outil en ligne tel une page Facebook, devra engager sa responsabilité quant à la validité de l'information ainsi diffusée et mise à jour. Une observatrice reconnaît que le GREIBJ avait exprimé son intention de se doter d'une page Facebook, mais pas nécessairement pour répondre au besoin dont il est question ici. La page Facebook serait plutôt destinée à permettre au GREIBJ de mieux assumer les responsabilités qu'il assume déjà en tant qu'organisme municipal.

7. Présentation des rapports de consultation publique sur le plan spécial concernant le feu 72, PAFI-O et PAFI-T

L'animateur affiche la carte de localisation du feu. La planificatrice du MFFP aborde le sujet en mentionnant que lorsqu'elle fait des présentations, il s'agit seulement de sujets qui concernent le territoire de la table de GIRT, ce qui n'est pas le cas avec le feu 72. L'observateur du MFFP aborde brièvement les deux seuls commentaires reçus. La planificatrice du MFFP enchaîne avec les rapports des consultations publiques tenues en janvier 2020. On a reçu 2 commentaires concernant l'UA 85-51. Dans un premier commentaire, un citoyen demandait d'être informé par courriel lorsqu'il y avait des travaux prévus près de son camp. En réponse, le citoyen a été invité à s'inscrire dans une liste de diffusion. Un autre citoyen demandait qu'il n'y ait pas de coupe dans le secteur qu'il utilise. Compte tenu qu'une délégation de gestion a été convenue à proximité, le MFFP a dû retirer certains secteurs de coupe.

La consultation tenue en août ne portait que sur les UA de l'unité de gestion de Chibougamau.

Concernant le rapport de consultation publique sur les PAFI-T tenue en juillet, quelques commentaires ont été reçus. Un premier commentaire concernait le logo FSC, une correction a été apportée. Dans un autre commentaire, on demandait qu'il y ait une description de la communauté de Waskaganish qui utilise une partie du territoire de l'UA 85-51, au même titre que la communauté de Pikogan. Un ajout sera apporté en ce sens. D'autres commentaires suggéraient des améliorations aux cartes et par rapport à certains aspects techniques. Quelques demandes de corrections et de précisions ont été formulées. Dans un autre commentaire, on demande pourquoi éduquer la forêt pour le rétablissement du caribou forestier. Dans certains cas, on cherche à réduire la composante feuillue de manière à rendre les sites traités, moins attractifs à l'original ainsi qu'au loup. Une déléguée demande quel est le mécanisme prévu pour s'assurer que les commentaires formulés lors des consultations sur les PAFI-T et répondus par le MFFP, sont réellement pris en compte par la suite et les corrections demandées sont bien apportés aux PAFI-T révisé car semble-t-il, cela n'a pas toujours été fait dans le passé. La planificatrice fera les vérifications à l'interne et reviendra avec des précisions à une prochaine rencontre de la table de GIRT.

8. État d'avancement des PAFI-T 2018-2023 modifiés

La planificatrice du MFFP mentionne que la modification du PAFI-T est terminée et disponible sur le site du MFFP.

9. Modification aux PAFI-O

La planificatrice du MFFP affiche une carte à l'écran. L'animateur précise que la carte n'a pas été reçue au GREIBJ. La planificatrice en est consciente mais donne des explications liés aux délais difficiles à respecter dans certains cas. Elle propose de faire sa présentation ArcGIS séance tenante et promet de fournir les cartes avant les consultations de fin janvier. L'animateur précise que ce n'est pas la façon adéquate de procéder et que ce point ne peut être une consultation pour la table de GIRT dans le cadre de cette rencontre. La planificatrice fourni une justification et enchaîne avec sa présentation des nouveaux secteurs d'intervention. Elle précise notamment que la VOIC qui avait été établie, a été respectée dans le cadre de la planification d'un secteur de récolte autour du lac Pajegasque. Une observatrice demande si la VOIC autour du lac Turgeon peut apparaître sur la carte. En réponse de la planificatrice du MFFP, ce n'est pas sur la carte car cela surchargerait l'information cartographique qu'on souhaite mettre en évidence. Une déléguée suggère de fournir une carte de consultation de la table de GIRT avec la VOIC, sans que cela apparaisse sur la carte de consultation. La planificatrice s'engage à le faire et à fournir la carte du PAFI-O modifié à la table de GIRT avant la consultation publique qui devrait débiter vers le 25 janvier. L'animateur mentionne que c'est un minimum et que la carte doit parvenir aux délégués au moins 10 jours ouvrables d'avance. Il demande également qu'à l'avenir, les cartes soient fournies à la table de GIRT au moins dix jours avant qu'elle tienne sa rencontre, comme cela se fait déjà partout ailleurs dans la région.

10. Point d'information sur le Groupe Opérationnel Régional (GOR)

La planificatrice du MFFP affiche la présentation de Mme Sonia Légaré. La composition du GOR comprend la première nation d'Abitibiwinni, le GNC, RYAM, Probe Métal, la Société pour la nature et les parcs et le MFFP. Il y a eu 5 rencontres régulières en l'espace de près d'un an. Des sous-comités dont un concerne la certification forestière en force sur le territoire et un forum entre l'Ontario et le Québec, contribuent aux travaux du GOR. La planificatrice profite de ce point pour féliciter Mme Marie-Ève Sigouin pour sa distinction en tant qu'ingénieure forestière de l'année 2019. Le territoire du VEP Detour correspond grossièrement au nord de l'UA 85-51, l'UA 85-62 au complet et une petite portion de l'UA 86-52. Selon un scénario à l'étude, une catégorie de compartiments d'organisation spatiale (COS) se verrait appliquer un délai de récolte de 150 ans. Quelques autres COS se verraient également appliquer un délai de 70 ans. Le GOR a analysé certains enjeux et formulé six recommandations. La collaboration est excellente au sein du GOR. D'ailleurs, on souhaite maintenir le GOR à moyen terme pour s'assurer de rencontrer certains objectifs. La planificatrice énumère les cinq objectifs visés qui établissent la bonne cohésion du groupe comme première recommandation. Une deuxième recommandation porte sur l'exploration minière. La superficie sous étude est en majeure partie recouverte par des titres miniers actifs. Mais un titre minier

actif n'implique pas nécessairement toujours des activités qui causent un dérangement du caribou. Aussi, on souhaite établir des lignes directrices applicables aux activités d'aménagement. On souhaite développer un éventail de mesures d'atténuation qui s'appliqueraient en fonction du contexte en présence. La troisième recommandation vise à établir une étroite collaboration avec l'Ontario et l'officialiser. Cela permettrait notamment de mieux coordonner les efforts d'acquisition des connaissances et de suivi, de part et d'autre de la frontière. La quatrième recommandation consiste à élaborer un plan de gestion des voies d'accès en collaboration avec les premières nations et les partenaires du milieu, de manière entre autre à cibler les opportunités de fermeture de chemins. La cinquième recommandation est reliée à la quatrième. Elle consiste à comprendre la dynamique de fermeture des chemins d'hiver et comment cette dynamique influence la qualité de l'habitat. La dernière recommandation consiste à ajouter des massifs de protection. On est à l'étape de l'analyse des enjeux.

11. Calendrier proposé des rencontres 2021

L'animateur soumet une proposition de calendrier des rencontres des tables de GIRT pour l'année 2021. Trois dates proposées conviennent aux membres. Les trois dates convenues sont les 15 février, 7 juin et 9 décembre 2021. Ces trois rencontres débuteront à 8h15. Cette proposition convient à l'ensemble des membres présents.

12. Divers

a) Suivi des non-conformités FSC

La substitut de RYAM présente ce point. Elle précise que le territoire est certifié depuis 15 ans. Le dernier audit s'est bien passé, bien qu'il y a quelques éléments à corriger. Entre autre, il a été noté que la table de GIRT de Villebois et Valcanton n'a pas de représentant des intérêts fauniques. L'animateur rappelle qu'un siège est prévu pour les trappeurs et un autre siège pour les chasseurs, pêcheurs et observateurs de la faune. Il mentionne que des efforts seront déployés après les fêtes pour combler les sièges vacants. Toutefois, il y a toujours une difficulté de combler certains sièges dont celui des chasseurs, pêcheurs et observateurs de la faune. Les membres font quelques suggestions de personnes, notamment un représentant à la table GIRT pour les TFR. Les membres suggèrent d'inviter un représentant de l'Association de chasse et pêche de La Sarre.

b) Distinction accordée à Mme Marie-Ève Sigouin

Le délégué de RYAM informe les membres de la table de GIRT que Mme Marie-Ève Sigouin a reçu le prix d'ingénieure forestière de l'année 2019. L'animateur suggère aux membres de la table de GIRT de souligner cette distinction en lui adressant une motion ainsi qu'une lettre de félicitations.

Sur proposition de M. Guy Lamoureux, dûment appuyé par Mme. Sylvie Mailhot, il est unanimement convenu de transmettre une lettre de félicitations à Mme Marie-Ève Sigouin pour la distinction qu'elle a reçue.

c) Opérations près du lac Turgeon

Dans le cadre de ses opérations forestière à proximité du lac Turgeon et suite à une visite avec des représentants de la localité de Villebois, la compagnie RYAM a entrepris des correctifs au chemin qu'elle a utilisé plus tôt. Le délégué de Villebois souligne l'excellente collaboration avec RYAM et que les travaux sont déjà en cours. Les travaux correcteurs devraient être complétés au printemps. Une observatrice demande si la localité de Valcanton reçoit également bonne réponse à leurs doléances pour ce qui concerne la portion du chemin dans leur localité. Le délégué de RYAM explique et confirme

que la collaboration avec Valcanton est aussi cordiale qu'avec Villebois. Le délégué de la localité de Villebois profite de ce point pour demander une mise à jour récente des bois récolté par RYAM.

13. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 10 h 30. La prochaine rencontre aura lieu le 15 février 2021 à 8 h 15.

Sur proposition de Mme Marie-Ève Sigouin, dûment appuyé par M. André Elliott, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

COS :	Compartiment d'organisation spatiale
FSC :	Forest Stewardship Council
GIRT :	Gestion intégrée des ressources et du territoire
GNC :	Gouvernement de la Nation Crie
GOR :	Groupe opérationnel régional
GREIBJ :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
MFFP :	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
PAFI-T :	Plan d'aménagement forestier intégré tactique
PAFI-O :	Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
UA :	Unité d'aménagement
VEP :	Vaste espace propice
VOIC :	Valeur, objectif, indicateur, cible